



STARDUST MASTERCLASS

« Métier Producteur »



Trop souvent associé à l'image du cigare et de la grosse voiture, le producteur est pourtant bien loin de cette caricature. Si, dans la réalité, le producteur est un financier par nécessité, il est aussi un élément déterminant de la création artistique. Vouloir embrasser la carrière de producteur nécessite une bipolarité qui permettra à l'artistique et au financier de cohabiter en permanence. Cela demande également d'être doté d'une curiosité sans limites, ce qui permettra de considérer les affres juridiques et financières comme de simples règles du jeu.

Document actualisé le 01/03/2023



Cette formation a été conçue par Jean-Philippe Blime en collaboration avec Stardust MasterClass.

Public :

Tout public

Prérequis :

Aucun

Durée de formation :

80 heures

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez vous rendre sur le site :

<https://stardustmasterclass.com/>

ou nous contacter par email : equipepedagogique@stardustmasterclass.com

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de maîtriser les notions fondamentales pour devenir Producteur

Moyen et modalité :

FOAD

Document actualisé le 01/03/2023



Alternance de théorie et de cas pratiques

À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.

Moyens Techniques :

10 modules au format PDF

10 fichiers audio au format mp3

Un examen final

Notre support qui est là pour répondre à toutes vos questions

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et un accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

QCM

Document actualisé le 01/03/2023



Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 24 heures entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à Stardust Masterclass sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK
Contact mail uniquement
rhf-idf@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 75 de Paris 69 rue de la Victoire 75009 Paris
0 805 800 909
contact@mdph.paris.fr

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Document actualisé le 01/03/2023



Le Prix :

365 €

Contact :

MARIN JONES Harriet
equipepedagogique@stardustmasterclass.com
+ 33 1 87 20 18 88

« Métier Producteur »

PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

Module 1 : Le producteur c'est quoi ? C'est qui ?

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser les définitions entourant le métier de producteur

Chapitre 1: Un producteur, ça sert à quoi ? Aspects artistique et financier.

Chapitre 2 : Comment devient-on producteur ? Il existe plusieurs cursus pour devenir producteur, même si, mise à part la FEMIS, aucun ne forme directement à cette profession.

...

Évaluation module 1

Module 2 : La naissance d'un projet

Document actualisé le 01/03/2023



Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser les étapes de création d'un projet de film

Chapitre 1 : D'où viennent les projets ? On peut distinguer deux sortes de films : ceux issus d'une idée originale et ceux qui sont l'adaptation d'une œuvre préexistante.

Chapitre 2 : Un producteur peut-il tout produire ? La réponse à cette question est : oui, mais...

...

Évaluation module 2

Module 3 : Le scénario de cinéma, ou l'accompagnement du bébé

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser les étapes de rédaction du scénario

Chapitre 1 : De l'idée au scénario définitif : les étapes. Du synopsis à la version de tournage.

Chapitre 2 : L'encadrement juridique de l'écriture : analyse du contrat-type. Toute œuvre cinématographique verra le jour à la suite d'une discussion entre un auteur et un producteur.

...

Évaluation module 3

Module 4 : Du scénario au tournage, les premières grandes options

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser les étapes de la réparation d'un tournage

Chapitre 1 : Les principes du mécanisme financier du cinéma : Comment faire pour financer un film de plusieurs millions d'euros sans sortir un centime ?

Chapitre 2 : Le développement : c'est la période qui débute à l'instant où le producteur se lance dans un projet de film. Où commence-t-elle et où se termine-t-elle ?

Chapitre 3 : Établir un budget : plan de travail, devis. Ou comment évaluer le coût de fabrication du film.

Chapitre 4 : Le casting : le choix du ou des acteurs principaux sera l'étape déterminante du film.

...

Évaluation module 4

Document actualisé le 01/03/2023



Module 5 : Introduction aux financements français, européens et étrangers

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser la sollicitation des financements en France et dans le monde

Chapitre 1: Les Sources de financement : repassons rapidement en revue l'ensemble de ces sources.

Chapitre 2 : Chronologie du financement : l'époque, pas si lointaine, où quelques coups de téléphone suffisaient à financer un film est maintenant révolue.

Chapitre 3 : Le plan de financement : ce document officiel accompagnera le film et sera exigé par les différentes administrations.

...

Évaluation module 5

Module 6 : La réglementation

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser le cadre légal du métier de producteur

Chapitre 1: L'agrément européen et l'agrément français : tout film, s'il veut bénéficier du système français, doit obligatoirement être agréé par le CNC.

Chapitre 2 : Le mécanisme du soutien financier : unique dans le monde, il permet, pour chaque film, de générer des sommes qui seront créditées sur le compte du producteur et qui pourront être réinvesties sur les futurs films.

Chapitre 3 : Les conventions collectives : chaque secteur industriel a sa propre convention collective qui régit les lois du travail en fonction de la spécificité de son cadre.

...

Évaluation module 6

Module 7 : Le tournage et la post-production

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser les étapes du tournage et de la post production

Document actualisé le 01/03/2023



Chapitre 1 : La préparation : nous avons déjà financé environ 70 % du film. Le producteur peut donc prendre sagement la décision d'enclencher la première phase du tournage.

Chapitre 2 : Le tournage : il est d'usage de comparer un tournage à un cargo dont le commandant serait le réalisateur.

Chapitre 3 : La post-production : on appelle « post-production » la phase qui vient directement après le tournage et qui consiste à assembler les divers éléments du film.

...

Évaluation module 7

Module 8 : Les partenaires et la diffusion

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser la recherche de partenaire et de diffuseur ainsi que la conclusion des contrats

Chapitre 1 : Implication des partenaires en amont du tournage : la communication du film se décidera très tôt en amont, au moment du choix du ou des acteurs principaux fait par le réalisateur et le producteur.

Chapitre 2 : Gestion des partenaires pendant le tournage : la période de tournage représente la meilleure opportunité pour s'appuyer sur les comédiens, qui s'éparpillent après le dernier clap.

Chapitre 3 : Communication avant la sortie du film : la post-production va s'étaler sur environ 6 mois, ce qui va permettre au distributeur d'installer sa stratégie de communication.

Chapitre 4 : La sortie : après l'étourdissant marathon que constitue la promotion arrive enfin le moment fatidique de la sortie du film.

...

Évaluation module 8

Module 9 : La gestion de la boîte de production

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser la gestion de la boîte de production

Chapitre 1 : Formes juridiques des sociétés de production : créer une société de production suppose de bien réfléchir en amont à plusieurs éléments indispensables.

Chapitre 2 : Gestion de la structure : il va falloir mettre sa casquette de capitaine du navire et se positionner à la barre !

Document actualisé le 01/03/2023



...

Évaluation module 9

Module 10 : Le marché du cinéma en France. Comment fait-on pour s'y retrouver et tenter de gagner sa vie ?

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de pérenniser son activité de producteur de films

Chapitre 1: Le marché : toute industrie se doit d'observer son marché afin de pouvoir réagir, s'organiser, s'ajuster, et ainsi garantir une performance commerciale.

Chapitre 2 : Le catalogue : le producteur de cinéma détient une particularité qui lui est propre, celle de constituer un catalogue.

Chapitre 3 : En attendant de faire fortune : comment font les producteurs en attendant que la pompe soit complètement amorcée ?

...

Évaluation module 10

ACCESSIBILITÉ

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de Stardust Masterclass en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, Stardust Masterclass a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

Document actualisé le 01/03/2023



- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de Stardust Masterclass, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CGV disponibles sur ce lien :

https://stardustmasterclass.com/wp-content/uploads/2021/04/CGV_STARDUSTMASTERCLASS.pdf

Document actualisé le 01/03/2023



Document actualisé le 01/03/2023

Stardust Masterclass 165 Quai de Valmy, 75010 - Paris – Siret : 50334974800031 – Enregistré sous le n°11755630075 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 5911C – TVA : FR10503349748 – RCS : Paris Paris B 503 349 748 – Capital : 45 000€ – Tel : + 33 1 87 20 18 88 – Email : equipepedagogique@stardustmasterclass.com – Site internet : <https://stardustmasterclass.com/>